

Compte rendu

Ouvrage recensé :

Salin, Pascal, *L'ordre monétaire mondial*, Paris, Presses universitaires de France, Coll. « Libre-Échange », 1982, 253 p.

par François Gauthier

Études internationales, vol. 14, n° 3, 1983, p. 574-576.

Pour citer ce compte rendu, utiliser l'adresse suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/701554ar>

DOI: 10.7202/701554ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : info@erudit.org

douanière, notamment les droits anti-dumping, les restrictions quantitatives, les accords d'autolimitation, les exceptions à la clause de la nation la plus favorisée, notamment les préférences tarifaires envers les membres de AELE, d'autres États voisins, et les préférences comme instrument d'aide au développement.

Plus techniques sont les questions d'application des dispositions tarifaires communautaires, telles que la définition de la valeur en douane, les critères et la preuve de l'origine des marchandises, les régimes douaniers spécifiques, les entrepôts douaniers, les zones franches.

La mise en place fort laborieuse de l'union douanière n'a, paradoxalement, guère changé la physionomie des frontières internes de la Communauté. Ceci s'explique par les fiscalités indirectes nationales qui imposent des formalités aux douanes, et aussi par la perception et l'octroi de montants compensatoires monétaires sur les produits agricoles.

Dans cette plaquette remarquable par sa clarté et sa précision, l'auteur a réussi à situer l'union douanière « dans la continuité de son existence qui englobe à la fois ce qui existe réellement et ce qui existe potentiellement ».

Cet ouvrage est un outil précieux pour le spécialiste du droit douanier. Pour l'économiste il est un complément plein d'intérêt aux analyses usuelles généralement trop abstraites.

Roger DEHEM

*Département d'économie
Université Laval*

SALIN, Pascal, *L'ordre monétaire mondial*, Paris, Presses universitaires de France, Coll. « Libre-Échange », 1982, 253 p.

Cet ouvrage de Pascal Salin fait partie de la collection « Libre Échange » (PUF) qui est dirigée par F. Aftalion et G. Gallais-Hamonno. Les ouvrages de cette collection (celui de P. Salin est le second) ont trois traits :

ils abordent les grands problèmes de choix d'une société, tels le rôle et la place de l'État, la réglementation du marché et du pouvoir politique, l'efficacité de la production et des échanges, la justice sociale, etc.;

sur le plan méthodologique, les apports de la science économique sont utilisés en tentant d'éviter toutefois les aspects techniques;

les analyses visent à promouvoir l'idée de liberté de l'individu, surtout lorsque celle-ci est l'objet de contraintes étatiques; non seulement auprès des enseignants et des chercheurs mais aussi auprès d'un public désireux de mieux connaître le point de vue authentiquement libéral.

Pour traiter les problèmes monétaires internationaux, l'auteur morcèle son exposé en huit chapitres :

Inflation et taux de change

Les taux de change flottants

La régulation institutionnelle des changes fixes par une monnaie internationale

Changes fixes sans monnaie internationale

La monnaie internationale bureaucratique

L'unification monétaire de l'Europe

1971 : une pseudo-crise

Le système monétaire des années soixante-dix.

Soulignant la grande vogue des expressions « faillite d'un système monétaire international » et la prolifération des « plans de réforme » du système monétaire international, l'auteur soutient que l'existence d'un ordre monétaire international, c'est-à-dire le fonctionnement du système monétaire mondial d'une façon conforme aux vœux des citoyens, dépend d'une part, de l'établissement de règles institutionnelles précises dont l'objet serait de limiter l'arbitraire des gouvernements et, d'autre part, d'un recours accru aux mécanismes du marché. Cette assertion s'appuie sur des considérations ou des raisonnements économiques et sur l'observation des systèmes historiques concrets. Sur le plan théorique, il y a l'idée que l'État n'a pas comme but unique la réalisation du bien public (les hommes qui ont la responsabilité des activités publiques ont leurs objectifs propres) et que de toute façon il ne dispose pas de toute l'information qui lui permettrait d'atteindre cet objectif.

Dans le domaine monétaire cela signifie que le fonctionnement du système monétaire international reflète le fait que le pouvoir de création monétaire appartient aux autorités publiques. Dans un tel contexte le résultat observable est prévisible: le désordre monétaire est le reflet des incohérences des politiques menées par les autorités monétaires et non le résultat des comportements des spéculateurs ou d'une « entité abstraite lointaine, un mythe, souvent un bouc émissaire », appelé système monétaire international.

Dans les deux premiers chapitres, l'auteur construit d'abord un édifice théorique destiné à mettre en lumière l'équilibre macro-économique à long terme dans le contexte de régimes de changes fixes et de changes flexibles. Le chapitre 3 qui traite de la régulation institutionnelle des changes fixes par une monnaie internationale (or) aboutit à une dénonciation des prétentions des États d'intervenir dans la vie économique et d'être en mesure par le truchement du pouvoir monétaire d'assurer la prospérité et le plein-emploi. « L'histoire monétaire du XX^{ème} siècle n'est rien d'autre que l'histoire de la destruction d'un système institutionnel par l'arbitrage bureaucratique ».

Le chapitre 4 établit des distinctions utiles entre divers systèmes de taux de changes fixes sans monnaie internationale: système institutionnel ou discrétionnaire, système égalitaire ou hiérarchique, système symétrique ou asymétrique. L'exemple intéressant de l'étalon-dollar montre que les accusations « d'impérialisme » dont ont été l'objet les États-Unis sont un reflet de la situation spéciale de ce pays qui jouissait de l'asymétrie monétaire sous le régime de Bretton Woods. Après avoir exposé (chapitre 5) la signification de la création d'une monnaie internationale bureaucratique (DTS), l'auteur conclut (chapitre 6) que l'unification monétaire de l'Europe a été un échec: « la construction monétaire européenne ou même la construction de l'Europe ont abouti à une faillite totale »... principalement à cause de la méthode choisie « dont l'instrument était la fixité des taux de change entre les pays européens ». Le chapitre 7 constitue une illustration vivante (la crise de 1971) de la

pensée de l'auteur: « aucune autorité monétaire ne peut aller à l'encontre des lois économiques... les systèmes monétaires discrétionnaires, si prisés au XX^{ème} siècle, n'aboutissant qu'à des impasses... il existe une contradiction étonnante entre, d'une part, la prétention des autorités nationales à gérer le système bancaire et, d'autre part, leur ignorance, bien souvent totale, des mécanismes monétaires ». Les années 70 ont été témoins (chapitre 8) de la « fin d'un ordre monétaire international, pour le meilleur et pour le pire » mais on ne saurait attribuer l'inflation mondiale à la hausse du prix du pétrole ou aux taux de changes flottants: «... l'inflation ne se serait pas développée si, précisément, les autorités monétaires avaient pratiqué une politique monétaire plus restrictive... Ce sont donc les autorités monétaires qui sont, en dernier ressort, les agents de la stabilité ou de l'instabilité ».

L'ouvrage de P. Salin, les citations précédentes en témoignent, constitue un plaidoyer, que certains jugeront provocateur mais qui est certes stimulant, en faveur des forces du marché:

la théorie économique ne montre-t-elle pas que les décisions multiples de multiples individus aboutissent à un « ordre », l'ordre du marché, et qu'il en est ainsi parce que ces décisions ne sont pas purement aléatoires, que les hommes qui les prennent sont rationnels. Par contre, les décisions des personnes que l'on nomme les « autorités » n'aboutissent bien souvent qu'au désordre parce qu'elles ne peuvent pas bénéficier de toutes les informations dont disposent les autres hommes, parce que leurs objectifs ignorent ceux des autres hommes. Pourquoi en irait-il différemment en ce qui concerne la création de monnaie et le fonctionnement des systèmes monétaires? (p. 238)

L'attachement de l'auteur aux mécanismes impersonnels des marchés et à la discipline monétaire ressort également dans la préférence qu'il exprime pour le régime des taux de change flottants:

Il est un support à la politique anti-inflationniste pour les pays qui sont capables de la pratiquer (p. 53)

tandis que

lorsque les taux d'inflation varient de pays à pays, les taux de change fixes ne peuvent pas fonctionner. (p. 53)

L'ouvrage de P. Salin constitue une tentative aussi captivante que provocatrice de remise en question de plusieurs idées bien enracinées en ce qui a trait à l'efficacité du rôle discrétionnaire de l'État dans le domaine monétaire: pour substituer au système monétaire « inter-national » un ordre monétaire international, les gouvernements « doivent abandonner leurs monopoles de création monétaire, renoncer à leurs politiques monétaires et à leurs politiques de change (p. 252) ». Tous ceux qui s'intéressent aux réformes dans le domaine monétaire liront cet ouvrage avec beaucoup d'intérêt.

François GAUTHIER

Faculté d'administration
Université Laval

HISTOIRE DES RELATIONS INTERNATIONALES

MORLEY, James William (Ed.) *The Fateful Choice: Japan's Advance into South-east Asia, 1939-1941*. New York, Columbia University Press, 1980, 381 p.

Entre 1962 et 1963 un groupe d'historiens japonais, patronés par l'Association japonaise des relations internationales, ont publié une collection d'études en sept tomes portant le titre *Taiheiyo sensō e no michi: kaisen gaikō shi* (Le chemin de la guerre du Pacifique: une histoire diplomatique des origines de la guerre). Cet ouvrage a connu un succès immédiat. Les auteurs de ce projet collectif voulaient réexaminer avec objectivité et un soin minutieux les décisions japonaises qui avaient conduit le Japon vers la guerre du Pacifique. Ils ont consulté, en plus des sources connues, une masse de documents officiels inaccessibles aux chercheurs dans le passé,

tels que ceux de l'armée et de la marine impériales, les documents de plusieurs ministères, les documents personnels de plusieurs ministres et officiers. De plus, ils se sont servis des données obtenues par les interviews avec un nombre de participants principaux dans les événements importants de l'époque. Toute tentative d'imposer une interprétation globale à l'ensemble de ces études individuelles a été expressément évitée afin de laisser à chaque auteur la responsabilité de présenter les faits comme il les voyait. Leur but était de fournir un guide aux futurs chercheurs, et non pas de prouver des thèses préconçues. Leur approche objective est très louable, et leur ouvrage, une mine d'informations précieuses. Cet ouvrage japonais fait l'objet maintenant d'un projet de traduction en anglais pour en rendre les parties les plus originales accessibles à un public plus large, dans une collection intitulée *Japan's Road to the Pacific War* dont *The Fateful Choice* est le deuxième volume à paraître.

The Fateful Choice, composé de cinq études en extraits, est divisée en deux parties. Dans la première partie qui traite de la politique japonaise pour la défense du Nord, Hosoya Chihiro examine en grand détail les motivations très complexes et changeantes de divers éléments japonais pour arriver à une entente avec l'Union soviétique entre 1939 et 1941, le rôle de l'Allemagne dans cette relation triangulaire, les effets de la guerre en Europe et ensuite entre Berlin et Moscou sur les négociations aboutissant à la conclusion du Traité de neutralité de 1941 entre l'URSS et le Japon. La réduction de la tension dans le Nord a en quelque sorte encouragé le Japon à poursuivre une stratégie d'expansion vers l'Asie du Sud-Est avec les conséquences tragiques. Cette poussée vers le Sud constitue le thème des quatre études dans la deuxième partie du livre. Ici l'attention est portée sur les efforts déployés par les Japonais pour profiter de l'affaiblissement des Puissances coloniales européennes et établir ainsi une position de dominance japonaise en Asie du Sud-Est, afin d'atteindre l'auto-suffisance du Japon à l'égard du matériel stratégique et dans le but d'isoler et vaincre la Chine. Un des éléments les plus frappants que les auteurs ont réussi à